

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

DU PAYS MIDI-QUERCY

Un outil de démocratie participative
à l'échelle d'un territoire



PARTICIPER, DÉBATTRE ET PROPOSER

Conseil De Développement

MIDI-QUERCY

PARTICIPER, DÉBATTRE ET PROPOSER

UNE INSTANCE OUVERTE DE DIALOGUE & DE CONSULTATION PRÉVUE PAR LA LOI

Malgré le changement de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, datée du 25 juin 1999 (dite Loi Voynet), le Pays Midi-Quercy a souhaité continuer dans la voie de la démocratie participative en conservant l'instance du CDD. Cette loi définit le Conseil de développement comme un organe consultatif placé auprès du Conseil des élus, consulté pour avis et associé à l'élaboration et la mise en oeuvre du Projet de territoire.

LES MISSIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

REPRÉSENTANT LES FORCES VIVES DU PAYS MIDI-QUERCY, LE CDD CONSTITUE À LA FOIS UN LIEU DE DÉBAT, UN LABORATOIRE D'IDÉES ET UN ORGANE DE PROPOSITIONS À SOUMETTRE À LA DÉCISION DU CONSEIL DES ÉLUS.

Le CDD a pour mission d'accompagner, d'orienter et d'évaluer la mise en oeuvre de la Charte de Développement Durable du Pays en collaboration avec le Syndicat Mixte. Il contribue au développement global, cohérent et harmonieux du Pays Midi-Quercy et à l'aménagement de son territoire. Sur demande du Conseil des Elus ou de sa propre initiative, le Conseil de développement émet des recommandations et participe aux chantiers sur les thèmes de la vie du territoire : économie, tourisme, culture, emploi, environnement...

UNE COMPOSITION PLURIELLE

UNE TRENTAINE DE MEMBRES COMPOSENT CETTE ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE DE LA SOCIÉTÉ. UNE ÉQUIPE COLLÉGIALE EN ASSURE L'ANIMATION.

Riche de personnalités diverses aux parcours professionnels variés, le Conseil de développement se nourrit de ces différences pour débattre sur des axes de réflexion choisis et ainsi soumettre des idées nouvelles et des propositions d'actions pour le développement du territoire.

Il se structure en groupes de travail sur les axes thématiques suivants :

- l'eau et l'environnement
- l'emploi :
 - le bâtiment durable
 - les services à la personne
 - l'agriculture et la forêt

LES CHANTIERS EN COURS

LES QUESTIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT ET AU SECTEUR SOCIAL SONT AU CŒUR DES ORIENTATIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT.

■ La Maison de l'emploi :

- Identifier les secteurs économiques en développement ou pouvant se développer et suggérer des actions susceptibles de favoriser ce développement.
- Création d'un «pôle relations employeurs» destiné à mieux appréhender les préoccupations et les projets des employeurs.
- Participation aux Rencontres « Métier Emploi et Territoire ».

■ Le Bâtiment durable :

Un programme de formation, destiné aux entreprises et artisans du Bâtiment, propose l'accès aux techniques de performance énergétique et nouvelles technologies, afin d'acquérir de nouvelles compétences en phase avec les exigences du marché de la rénovation thermique des logements.

■ Territoire et gouvernance alimentaire :

Développer une agriculture de qualité et de proximité sur le territoire : création d'une plateforme internet mettant en relation directe producteurs et consommateurs.

■ Plan climat énergie territoire :

- Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques auprès des habitants : création d'un poste d'Ambassadeur de la performance énergétique par le Pays Midi-Quercy.
- En lien avec l'axe du bâtiment durable, la structuration d'un pôle de compétences sur la réhabilitation du bâti ancien est en cours.

■ Label Pays d'Art et d'Histoire :

Participation active au dossier de candidature.

■ Programme «Or Gris» :

Travail sur la place des seniors : ils sont une réserve de compétences et de matière grise inexploitées tout autant que des consommateurs de biens et de services.

■ Préfiguration d'un SCOT rural :

Contribution aux travaux en cours et réflexion sur le projet de territoire.

■ La ressource 'eau' sur le territoire :

Création et diffusion d'une plaquette sur l'eau afin de contribuer à l'action des différents utilisateurs pour la maîtrise de cette ressource.

DEVENIR MEMBRE DU CDD ?

Votre expérience et vos compétences peuvent nous aider.

Vous souhaitez vous engager ponctuellement sur un sujet en particulier ou à plus long terme, votre démarche est libre et bénévole.

Rejoignez notre équipe et contribuez au développement de votre territoire.

Contact du CDD 

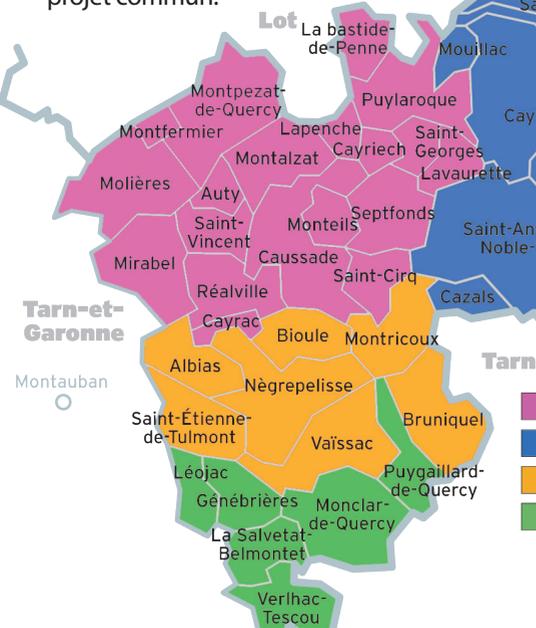


UN TERRITOIRE : LE PAYS MIdI-QUERCY

4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES POUR 49
COMMUNES.

47 498 HABITANTS POUR 1 223 KM²

Le Pays Midi-Quercy est l'outil coopératif
de quatre communautés de communes
associées pour organiser l'aménagement
du territoire au niveau local autour d'un
projet commun.



- Quercy-Caussadais
- Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron
- Terrasses et Vallée de l'Aveyron
- Quercy Vert

CONTACT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy
12 rue Marcelin Viguié
82800 Nègrepelisse
Tél. : 05 63 24 60 64
Mail : cddmidiquery@orange.fr
www.midi-querycy.fr



Maison de l'emploi
à Caussade